



Bulletin d'inscription (1 feuille par stage)

Imprimez les 2 pages du bulletin d'inscription

Remplissez et signez-les

Envoyez à l'adresse indiquée accompagné de votre règlement

STAGE : dates.....

Lieu.....

Nom.....

Prénom.....

Club.....

Date de naissance.....

Adresse.....

.....

Adresse mail.....

Numéro de tél portable.....

Montant du chèque..... à l'ordre de : **Activ'Nordic EVasion**

Entourer la bonne réponse : vous êtes

Pratiquant régulier

animateur bénévole

animateur professionnel

Règlement de participation à une activité de Activ ' Nordic Evasion.

1. Inscriptions

Toute inscription sera validée à réception de votre feuille d'inscription accompagnée du chèque de paiement.

Annulation

Le premier chèque de 50 euros n'est pas remboursable.

En cas d'annulation justifiée (décès d'un proche, hospitalisation sur présentation d'un justificatif) plus de 30 jours avant le début de l'activité, les arrhes seront remboursées hormis le chèque de 50 euros.

En cas d'annulation moins de 30 jours avant le début de l'activité 50 % du stage est remboursé.

En cas d'annulation moins de 10 jours avant le début de l'activité, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Ne pourront pas être remboursées les personnes absentes ne respectant pas les dates, heures et lieux de départ.

Ne pourront pas être remboursées les personnes ne terminant pas l'activité.

En cas d'annulation de notre part, les participants seront prévenus au moins 15 jours avant le début de l'activité et seront remboursés intégralement sans pouvoir prétendre à indemnité.

2. Assurances

Chaque participant doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile individuelle et d'une assurance rapatriement pour les stages et week-end.

En début de stage ou week-end merci de nous fournir vos numéros de contrats et de personne à prévenir en cas d'urgence.

3. Tarifs

Ils ne comprennent jamais les trajets domicile-lieu de l'activité ni les dépenses personnelles. Les coordonnées des participants peuvent être transmises afin de favoriser le covoiturage.

4. Sécurité

En fonction de la météo et du niveau des personnes, ou de toute situation imprévue risquant de mettre en danger la sécurité des personnes, l'organisateur se réserve le droit de modifier le programme, le contenu de l'activité ou le parcours.

Chaque personne se doit de respecter la sécurité, la moralité ou toute attitude gênant le bien être du groupe : l'organisateur peut à tout moment écarter une personne ne respectant pas ces règles.

5. Condition physique

Il convient à chaque participant d'avoir évalué sa condition physique en fonction du programme.

Toute pathologie, tout traitement doit nous être signalé par le participant lors de l'inscription : ils ne doivent être en aucun cas en contre-indication avec l'activité proposée.

Je soussignéatteste être parfaitement d'accord avec les règles de participation aux activités d'Activ Nordic Evasion , avoir signalé toute pathologie ou traitement et ne pas présenter de contre-indication à la pratique des activités proposées.

A.....le.....

Signature